



Monsieur le Président,

Vous avez souhaité, en m'adressant une lettre ouverte le 17 juin dernier, attirer mon attention sur l'importance que revêt pour l'avenir de notre pays la définition d'une stratégie d'action visant à promouvoir l'utilisation des technologies de l'information dans la sphère publique.

Je partage avec le Club du e-public la conviction qu'une utilisation intelligente de ces outils peut constituer un formidable levier de changement, au service de la modernisation du service public, de l'amélioration du service rendu aux usagers, ou encore d'une simplification des relations de nos concitoyens avec l'administration.

Je suis également conscient que la mise en œuvre de cette diffusion des TIC, au niveau de l'Etat comme au niveau local, doit s'inscrire dans un véritable projet. Ce projet doit être capable de mobiliser les agents mais doit aussi prendre en compte leur évident besoin de formation. Il doit aussi être entièrement orienté par le souci de mieux répondre aux nouvelles attentes des usagers du service public.

Comme je l'ai précisé à l'occasion de ma déclaration de politique générale, je souhaite plus généralement que la construction de la société de l'information soit une des priorités de mon gouvernement.

Pour donner corps à cette ambition, j'ai voulu qu'un ministère soit clairement en charge de donner une nouvelle dynamique à ce chantier essentiel. Cette mission a été confiée à Madame Claudie Haigneré, ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies, qui préparera et mettra en œuvre, avec le concours de ses collègues, la politique gouvernementale en faveur du développement de la société de l'information.

S'agissant plus particulièrement de la diffusion des TIC dans l'administration et de la construction d'une « administration en réseau », Monsieur Henri Plagnol, Secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat, sera associé à la définition et à la mise en œuvre de la l'action gouvernementale.

Compte tenu de l'importance des enjeux de la construction de la société de l'information, je veillerai enfin à ce que ces chantiers fassent l'objet d'un suivi et d'une coordination au sein de mon cabinet.

J'ai demandé à Monsieur Laurent Sorbier, conseiller technique chargé de la société de l'information à mon cabinet, de vous recevoir afin de vous présenter ce dispositif et de vous indiquer quelles sont les différentes priorités du Gouvernement en ce domaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

*Incarnant*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'A' followed by a 'U' and a period.

Jean-Pierre RAFFARIN